



Conseiller le Chef d'Entreprise dans la gestion de son patrimoine professionnel et privé

CCE

Optimiser la gestion patrimoniale professionnelle et privée du chef d'entreprise
Certification inscrite au Répertoire Spécifique de
France Compétences - RS6826 (1er octobre 2029)

AUREP

EDITO

**Pascal Pineau**

Responsable pédagogique CCE
Gérant cabinet AF2P

“ Notre approche vise à optimiser la situation tant professionnelle que privée, au-delà des solutions proposées aux clients particuliers, qui ne peuvent suffire alors. ”

Depuis près de 20 ans, l'AUREP assure la montée en compétences des professionnels du patrimoine afin qu'ils accompagnent entrepreneurs individuels et dirigeants d'entreprises, en particulier lors des réorganisations et transmissions de l'outil professionnel.

L'approche, transversale et pluridisciplinaire, intègre ainsi une dimension supplémentaire – et en l'occurrence déterminante –, avec le souci d'optimiser la situation tant professionnelle que privée, au-delà des solutions proposées aux clients particuliers, qui ne peuvent suffire alors.

La spécialisation s'appuie sur une connaissance poussée du droit, avec non seulement une utilisation originale et adaptée de composantes traditionnelles de la gestion de patrimoine (droit civil et fiscalité des particuliers) mais aussi un travail d'ingénierie s'appuyant sur des disciplines complexes et intégrées (droit des affaires, droit social, comptabilité et fiscalité professionnelle).

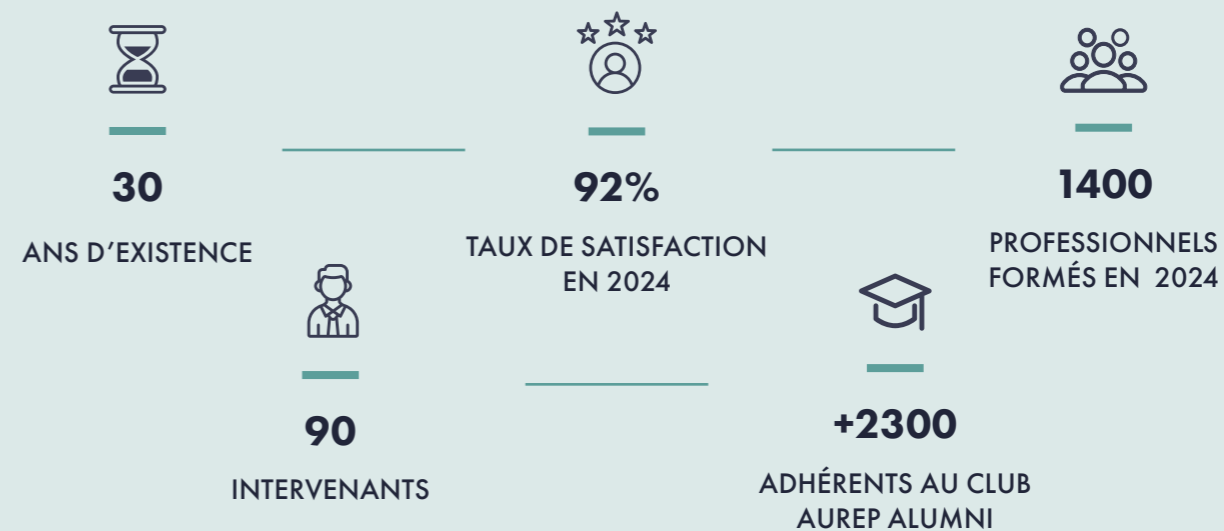
L'intérêt évident de la clientèle visée et la nécessité d'un bagage technique solide ont fait le succès de la certification CCE.

Pascal Pineau

CONSEILLER LE CHEF D'ENTREPRISE DANS LA GESTION DE SON PATRIMOINE PROFESSIONNEL ET PRIVÉ



AUREP : LA RÉFÉRENCE DES FORMATIONS EN GESTION DE PATRIMOINE DEPUIS 1995



*IPCE devient CCE en 2024



CONSEILLER LE CHEF D'ENTREPRISE DANS LA GESTION DE SON PATRIMOINE PROFESSIONNEL ET PRIVÉ

Optimiser la gestion patrimoniale professionnelle et
privée du chef d'entreprise
Certification inscrite au Répertoire Spécifique de
France Compétences - RS6826 (1er octobre 2029)



Rythme 4 jours consécutifs de cours par mois

Durée 28.5 jours (200 heures)

Sites Paris, Montpellier

Modalités **Présentiel et Mixte**
(alternance de présentiel et distanciel)

Tarifs 2025 **7 300 €** (non soumis à la TVA)
Validation des Prérequis Professionnels (si nécessaire) : 300 €
Tarif réduit : 6 820 € pour les sociétés qui inscrivent au moins 5
collaborateurs sur la même formation, la même année, et pour les
demandeurs d'emploi au moment de la formation.

*Tarifs non assujettis à TVA.



INSCRIPTIONS
Ouverture
en mars 2025



PLACES LIMITÉES
30 participants par groupe



SITES
Paris et Montpellier



FORMAT
Annuel
Reentrée en janvier 2026



ÉVALUATION
Décembre 2026



PRÉREQUIS

Cette certification est ouverte à ceux qui justifient :

- Être titulaire d'un titre RNCP de niveau 6 ou 7 en économie, droit ou comptabilité-gestion,
- Être titulaire d'un Master 1 ou Bachelor d'une école de commerce,
- Soit justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine de la gestion de patrimoine, jugée suffisante par le comité de sélection.

Il est possible de constituer des groupes dédiés sur demande. Pour en savoir plus :
www.aurep.com ou contact@aurep.com



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier les **composantes du patrimoine** du chef d'entreprise dans leurs dimensions professionnelles et personnelles
- Établir un **diagnostic spécifique** du patrimoine professionnel au regard du cycle de vie
- **Qualifier les liens juridiques et financiers** existant entre l'entreprise et la personne privée
- Établir une **stratégie** respectant les objectifs attendus par le chef d'entreprise
- Elaborer les différentes **solutions patrimoniales mixtes**



CARRIÈRES OU DÉBOUCHÉS

- Conseiller en gestion de patrimoine,
- Family Officer,
- Ingénieur patrimonial,
- Notaire,
- Avocat,
- Expert-comptable.

Spécialisés dans la gestion du patrimoine du chef d'entreprise.



PLAN DE FORMATION

CONSEILLER LE CHEF D'ENTREPRISE DANS LA GESTION DE SON PATRIMOINE PROFESSIONNEL ET PRIVÉ

MAÎTRISER LE DROIT PATRIMONIAL DU CHEF D'ENTREPRISE

Chef d'entreprise et son patrimoine	3.5 h
Chef d'entreprise et son couple	14 h
Divorce du chef d'entreprise	10.5 h
Principes du droit des affaires	7 h
Aspects juridiques de la transmission d'entreprise	17.5 h
Garanties pesant sur la tête du dirigeant	7 h
Approche sociale du chef d'entreprise : prévoyance et retraite	14 h

OPTIMISER LA FISCALITÉ DU DIRIGEANT D'ENTREPRISE ET DE LA TRANSMISSION D'ENTREPRISE

Fiscalité de l'entreprise et du chef d'entreprise	7 h
Régimes spécifiques à la transmission d'entreprise	10.5 h
Démembrement de propriété	7 h
IFI, stratégies immobilières et chef d'entreprise	7 h
Transmission de l'entreprise dans le cadre familial	10.5 h
Problématiques internationales du chef d'entreprise	7 h
Financement, évaluation et fonctionnement comptable	7 h
Mode de détention de l'immobilier d'entreprise	10.5 h
L'empêchement du chef d'entreprise	7 h
Comptabilité et opération de haut bilan	7 h

DÉVELOPPER LA RELATION AVEC LE CHEF D'ENTREPRISE ET ACCOMPAGNER SES CHOIX

Approche et suivi du dirigeant	7 h
Organisation/réorganisation de l'entreprise (cas 1)	7 h
Accompagnement de la cession de l'entreprise (cas 2)	7 h
Accompagnement de la transmission à titre gratuit de l'entreprise (cas 3)	7 h
Mise en place de schémas combinés de transmission (cas 4)	7 h
Optimisation des rémunérations du chef d'entreprise	7 h



ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle par étude de cas - Durée : 4 H 00

L'épreuve comprend une étude de cas assortie d'un livrable écrit. A partir de données réelles ou fictives, le candidat devra réaliser un bilan patrimonial comprenant :

- 1 - les composantes des patrimoines professionnel et privé du chef d'entreprise
- 2 - les éléments composant son cadre de vie professionnel et personnel
- 3 - l'analyse des liens et impacts entre les deux patrimoines
- 4 - les préconisations ciblées correspondant aux attentes du client pour ces deux patrimoines

En cas de non-validation, après la session de rattrapage, le candidat pourra se réinscrire pour repasser l'évaluation.



LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES DE L'AUREP

Additionnez nos solutions, multipliez vos compétences.

Avec 30 ans de recul sur nos formations, sur vos besoins et vos attentes, nous vous proposons ce qui est le plus utile et pertinent pour optimiser vos formations et les rendre 100 % efficaces et opérationnelles au cœur de votre métier.

Et parce que vous êtes aussi la clé de votre propre réussite et que se former doit être une expérience de partage et de plaisir, nous avons imaginé un parcours pédagogique innovant qui associe l'humain et le digital.

Vous intégrerez un groupe de pairs à taille humaine.

Votre réussite repose sur une pédagogie active, à partir d'études de cas, de simulations opérationnelles, de partages d'expériences professionnelles et de bonnes pratiques.

En effet, en plus des cours en présentiel et/ou en distanciel, dispensés par une équipe d'experts hautement qualifiée, L'AUREP met à disposition de chaque participant un pack apprenant, favorisant ainsi un apprentissage individualisé et l'acquisition progressive des compétences selon des méthodes diversifiées et complémentaires.

LE PACK APPRENANT, EFFICACITÉ ET ADAPTABILITÉ

Devenez acteur de votre formation en combinant les ressources mises à disposition tout au long de votre formation.

- **Un accès à un extranet scolarité** où chaque participant pourra retrouver son planning de cours, émarger pour valider sa présence lors des cours, compléter les questionnaires satisfaction...
- **Un accès à notre plateforme d'apprentissage en ligne** proposant les livres de cours et supports de présentation utilisés par les intervenants lors des cours.
- **Un accès au logiciel de calculs patrimoniaux de L'AUREP** à télécharger sur votre smartphone* ou tablette*.

* non fournis dans le cadre de la formation

- **Un accès au Profil Invest Aurep**, questionnaire risque multi-dimensionnel conçu pour accompagner les professionnels de la gestion de patrimoine.



UNE ÉQUIPE D'INTERVENANTS EXPERTS

Une équipe pédagogique hautement qualifiée, composée de formateurs universitaires ou professionnels, sélectionnés avec rigueur et reconnus comme spécialistes dans leurs domaines.

Responsable pédagogique et formateur



Pascal Pineau
Gérant cabinet AF2P



Olivier Bourbier
Gérant fondateur
INSITU REMUNERATION



Marion Chapel-Massot
Dirigeant
DECARION



Roseline Charasse
Directrice ingénierie patrimoniale
CIC Banque Privé île de France



Olivier Chomono
Coresponsable pédagogique GPS
Directeur Associé
LA CURATELAIRE



Bérangère Deltombe
Wealth Planner
CA INDOSUEZ
WEALTH EUROPE



Clément Dornier
Responsable structuration
associé INOVIS BY CAELIS



Christian Ensfelder
Gérant
ECCO PATRIMOINE



François Fruleux
Docteur en droit, Maître de conférences
associé à l'Université Paris-Dauphine,
Directeur du Jurisclasseur Fiscal
Enregistrement Traité



Joëlle Lasry
Spécialiste en évaluation
d'entreprises - Expert-comptable
Commissaire aux comptes



Xavier Lebrun
Directeur juridique en charge
de l'ingénierie patrimoniale
OUDART BANQUE PRIVÉE



Pascal Pineau
Coresponsable pédagogique GPS
Associé MÉTISSE FINANCE



Bernard Roland
Formateur
FACTORIELLES

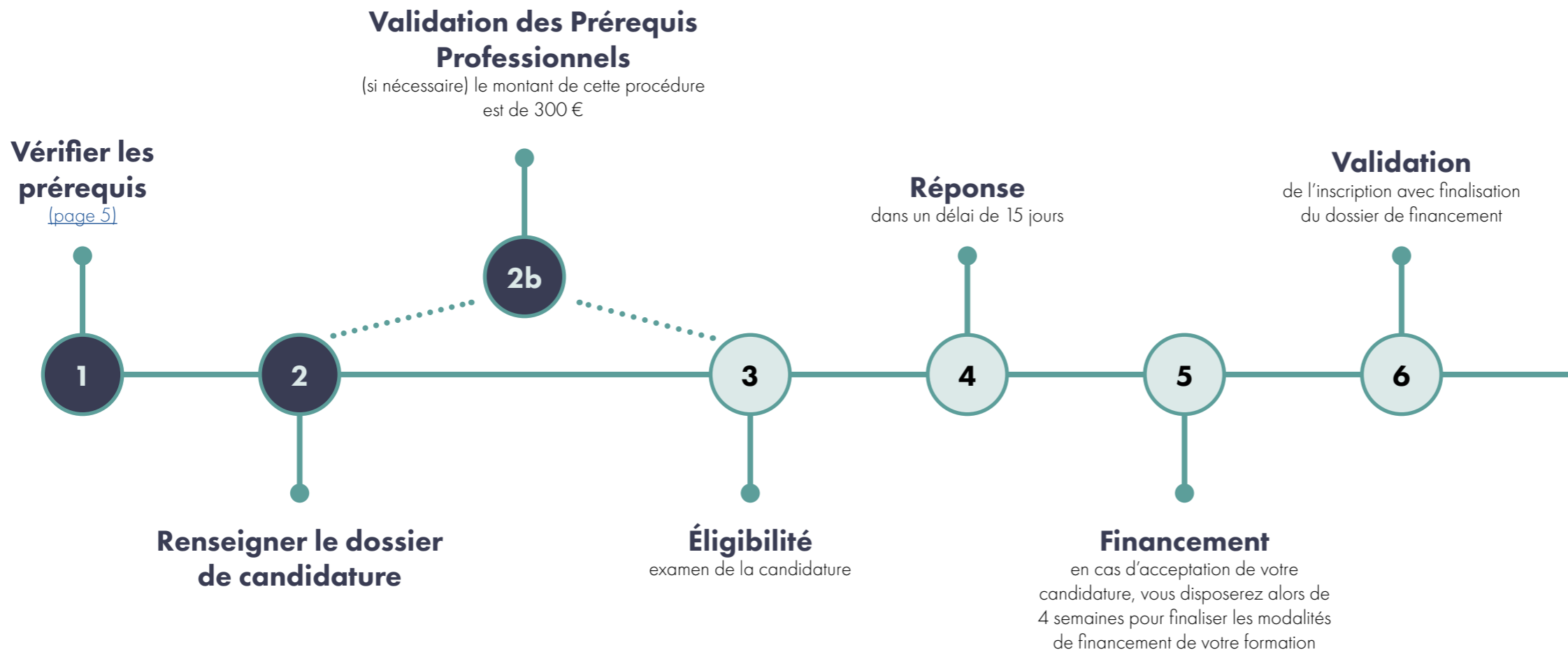


Paul Scotto Di Carlo
Avocat spécialisé en droit
social et des sociétés



Vivien Streiff
Notaire associé
AUTEUIL NOTAIRES Paris

DE LA CANDIDATURE À L'INSCRIPTION



VOS INTERLOCUTRICES

Sandrine Lardeur
Assistante administrative et scolarité

Laurence Pageault
Assistante administrative et scolarité

04 73 17 15 10
contact@aurep.com

FACILITER L'ACCÈS À NOS FORMATIONS

L'AUREP est engagée dans une démarche d'accueil et d'accompagnement des personnes en situation de handicap. Un référent handicap a été nommé et formé afin de faciliter l'accès à l'ensemble des formations.

Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez faire une formation ?



• La loi du 5 septembre 2018 pour la « liberté de choisir son avenir professionnel » a pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap.

• Notre Organisme de Formation tente de donner à tous les mêmes chances d'accéder ou de maintenir l'emploi. Tous nos formateurs, de part leurs expériences, sont sensibilisés aux situations de handicap.

N'hésitez pas à nous contacter.



Virginie Fontanier
Référente Handicap
Assistante pédagogique

Plusieurs possibilités vous sont ouvertes selon votre profil :

- Je suis salarié CPF et CPF de transition pro
- Je suis à mon compte* OPCO et CPF
- Je suis demandeur d'emploi CPF et AIF
- Je suis particulier Financement personnel et CPF

* (indépendant et chef d'entreprise)

NOS AUTRES FORMATIONS

Développer vos compétences pour répondre au mieux aux problématiques et attentes spécifiques de vos clients:

- Conseiller le Client dans la gestion de son patrimoine Privé – **CCP**
- Conseiller le Client dans la gestion de son patrimoine – **CCI**
- Gestion du Patrimoine des Seniors – **GPS**
- Concevoir une ingénierie d'Allocation Patrimoniale adaptée au profilage du client – **CAP**
- Assurer la pérennisation du Patrimoine familial au sein d'un Family Office – **APFO**
- Expert en Stratégie Patrimoniale – **ESP**

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).



SEMINAIRE D'ACTUALISATION

Parce qu'exercer les métiers du conseil en gestion de patrimoine exige une expertise sans cesse renouveler, l'AUREP propose chaque année son séminaire d'actualisation :

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

LES +

Des Thèmes d'actualités, différents chaque année

Des sujets intéressant toutes les spécialités (particulier, chef d'entreprise, gestion internationale...)

La possibilité de valider, chaque année, des heures de formation réglementaires grâce à des formations pratiques et opérationnelles (IAS, IMMO, ...)

LES +

- Des formations d'expertise, dispensées par des professionnels reconnus dans leurs domaines.
- Des formations pratiques et opérationnelles

LE CLUB AUREP ALUMNI

Créé dans un esprit associatif et convivial cher à l'AUREP, les objectifs du Club AUREP Alumni sont de :

ALUMNI
AUREP

- Rassembler l'ensemble de la communauté des élèves et anciens élèves de l'AUREP,
- Maintenir une relation durable et proactive entre les équipes de l'AUREP et les anciens élèves
- Entretenir et développer les relations inter professionnelles,
- Favoriser l'insertion professionnelle.

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

NOTRE ÉQUIPE, AU SERVICE DE VOTRE RÉUSSITE

SCOLARITÉ ET PÉDAGOGIE



Laurence Pageault
Assistante administrative et
scolarité



Sandrine Lardeur
Assistante administrative et
scolarité



Laureen Heck
Alternante Assistante
administrative



Virginie Fontanier
Assistante pédagogique



Léa Mougenot
Assistante digital learning

DÉVELOPPEMENT



David Pouyet
Responsable développement



Émilie Cochet
Responsable commercial



Élodie Courage
Responsable communication



Marion Chambaudie
Alternante Assistante
communication



Lucas Pouderoix
Alternant graphiste

SCIENTIFIQUE



Natacha Fauchier
Responsable scientifique et
pédagogique



Thomas Gimenez
Chargé de recherche



Claire Pouchol
Responsable qualité et
certification



Virginie Louis-Rose
Responsable comptabilité
et gestion



Mathieu Vieira
Directeur général

QUALITÉ

COMPTABILITÉ

DIRECTION

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Pierre Sabatier
Président AUREP



Jean Aulagnier
Vice-président AUREP



Charles Nourissat
Trésorier



Dominique Germain
Secrétaire



**Séverine Flottes de
Pouzols**
Administratrice



Olivier Chomono
Administrateur

RESTONS EN CONTACT

[Inscrivez-vous à notre newsletter](#) pour :

- Recevoir, gratuitement, les éclairages et actualités patrimoniales rédigés par notre pôle scientifique
- Être informé des dernières actualités de l'AUREP

Retrouvez-nous sur aurep.com

AUREP 36 Rue Maréchal de Lattre et de la 1ère Armée, 63000 Clermont-Ferrand

